

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 26 MAI 2025**

Le 26 mai 2025 à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle PALLUY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/05/2025

Étaient présents : Mme Isabelle PALLUY Maire, Mme Sylvie FRANCO, Laurent CELLARIER, Isabelle GONNARD adjointes, M. Pierre SEUX adjoints, Mmes et Mrs, Martine OLLIVIER, Alisson SEGEALET, Danielle COURBON, Emmanuelle GAGNERE, Nathalie SIDI-ATMANE Jean-Marc JANIN, David BARRALLON, Jean-Michel SIMON, Christophe CHEMEL, Jean-Pierre GRANGE Conseillers Municipaux.

Pouvoir :

Excusés :

Absent :

Mme Emmanuelle GAGNERE a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 14 avril 2025 et signature du registre des délibérations.

- **Acceptation de la délégation du Droit de Préemption Urbain** : délibération est prise à l'unanimité pour donner son accord à ce que la communauté d'agglomération lui délègue sa compétence en matière de droit de préemption urbain en dehors des zones d'activités (Ux, Ui, 1AUi, 2AUi) du PLUiH d'Annonay Rhône Agglo et déléguer l'exercice de ce droit au maire.
- **Tarifs cantine/garderie** : délibération est prise à l'unanimité pour fixer les tarifs de la cantine et de la garderie à partir du 1^{er} septembre 2025 :
 - **Forfait cantine-garderie pour les élèves de l'école publique et privée : 5.15 €**
 - **Forfait cantine-garderie pour les élèves domiciliés hors de la commune : 5.60 €**
 - **Forfait repas enseignants : 5.15 €.**
 - **Tarif pour enfant bénéficiaire d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : 1.50€**
 - **Tarif pour enfant inscription réservation dernière minute : 7€**
 - **Forfait garderie du matin** lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (7h20/8h20) : **1 € par ½ h**
 - **Garderie du soir** de l'école publique (16h30/18h00) : **1 € par ½ h**

Il est précisé qu'une étude des coûts a été faite sur l'année scolaire 2023/2024, le reste à charge pour la commune est de 58 952.24 € en fonctionnement et de 22 994 € en investissement soit 9.01€ pour un repas coût à ajouter à la participation des parents. Le tarif garderie reste inchangé par rapport à l'année 2021.

- **Révision budget fonctionnement budget fournitures école publique** : délibération est prise à l'unanimité pour fixer à 38 € par élève le montant qui sera affecté au budget communal pour les dépenses de fournitures scolaires de l'école publique de Saint-Cyr à partir de l'année scolaire 2025/2026.
- **Rétrocession parcelles voirie à la commune** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la rétrocession pour l'euro symbolique de Claridge Foncière au profit de la commune des parcelles section A n° 2255, 2257, 2264, 2265, 2254, 2256.

Ajout délibérations :

- **Scolarisation élève parent domicilié hors commune** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter à titre exceptionnel une dérogation pour un enfant en fauteuil, dont les parents n'ont pas leur résidence principale sur la commune mais qui y exercent une activité commerciale. Il est précisé que la scolarisation de l'enfant est ponctuelle, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024/2025

- **Subvention Education routière** : délibération est prise à l'unanimité pour valider une augmentation de la subvention pour l'Education routière de 0.05€/habitant et décider de l'octroi d'une subvention de 517.30€ pour le budget 2025.
- **Participation calendrier pompiers** : délibération est prise à 14 voix contre et 1 abstention pour ne pas participer au calendrier des pompiers 2026. Délibération est prise par 14 voix pour et 1 abstention pour attribuer une subvention exceptionnelle de 100€ à l'amicale des sapeurs-pompiers.

- Urbanisme :

Permis de construire :

SCI MONTAGNON/MOUNARD – 109 Route Bleue – extension d'un atelier
NAZON Jennifer – 24 bis rue de Provence – maison individuelle

Déclaration Préalable :

METEIL Yves- 73 rue de Cizelle- panneaux photovoltaïques
R SOLAIRE- 92 rue de la Chaux- panneaux photovoltaïques
BRUYERE Xavier- 5 chemin des chênes- panneaux photovoltaïques
BETHEL Energie- 80 Allée Jardins de Juliette- panneaux photovoltaïques
CHAVANON Cécile- 29 route du Vivarais- panneaux photovoltaïques

Certificat d'urbanisme :

SCP ROSSI / SANIAL POVERO – A 1375
SAS HERMA NOT – A 2247/2260/2253/2254/2255/2256/2257

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Parcelle A 1766
Parcelle B 2133
Parcelle B 1375
Parcelle A 2251
Parcelle A 2247 -2260

Mme Sylvie Franco informe le Conseil Municipal qu'un courrier a été transmis à Annonay Rhône Agglo pour informer d'une erreur qui s'est glissée sur le calendrier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisme de la zone OAP « Fontenouille ».

Phase 1 : 0-5 ans

Phase 2 : 5-10 ans (et non 10-15 comme inscrit page 186 des OAP).

La commune demande que cette correction soit faite lors d'une prochaine évolution du PLUIH et de revoir également le stationnement sur la phase 2.

-Questions diverses

- **Eterpas** : Mme Sylvie Franco informe le Conseil Municipal qu'un courrier du cabinet d'avocat REAL mandaté par une riveraine de la Rue de l'Eterpas le Bas a été reçu en mairie.

Le courrier demande de convoquer le Conseil municipal pour délibérer en vue de l'adoption du tableau de classement des voies communales et inventaire des chemins ruraux.

Il est demandé de prendre toutes mesures utiles afin de faire cesser le trouble de voisinage au titre du pouvoir de police du Maire.

- **Savoir rouler à vélo 2025/2026** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de l'école publique pour une participation au projet « savoir rouler à Vélo ». Cette dépense n'ayant pas été prévue au budget et les aides concernant ce type de projet n'ayant pas été renouvelées, les élus ne souhaitent pas y donner suite. Les demandes à venir devront être transmises en janvier 2026 pour une étude et l'octroi d'une éventuelle aide pour l'année scolaire 2026/2027.

- **Autorisation terrasse de restaurant** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un arrêté pour l'installation d'une terrasse provisoire a été pris pour le Restaurant « La popote à Lili ». Les élus demandent de bien respecter une distance suffisante afin de prévoir un passage pour un groupe d'enfants.

- **Lancement Téléthon** : Madame le Maire et Madame Alisson Ségealet informent le Conseil Municipal qu'une manifestation pour le lancement Téléthon Ardéchois est prévue le samedi 25/10/2025 à la salle des Mûriers. Elle regroupera entre 200 et 400 personnes, diverses animations sont prévues (stands, conférence, repas, concert...).

- **Feu d'artifice** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de tir de feu d'artifice privée sur un espace public pour le 14/06/2025. Un avis favorable est donné sous réserve que le tir puisse avoir lieu vers la salle des Mûriers et non pas vers la mairie comme initialement demandé. La salle des Mûriers étant réservée pour le week-end par l'amicale Laïque, une demande leur sera transmise pour savoir si le parking peut être utilisé le samedi soir.

- **Tirage au sort Jury d'assises 2026** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le tirage au sort des jurés d'assises a eu lieu le mardi 13 mai en mairie, les personnes tirées au sort sont les suivantes : Guillaume Blanc, Mickaël Barou, Céline Chemel, Cécile Cervantes, Joëlle Servy.

- **ACCA** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, le samedi 17 mai 2025, l'ACCA a remis à la commune un Manifeste pour la Chasse comprenant 11 demandes. Une photo a été prise à cette occasion. Le manifeste est consultable en mairie.

- **Formation 16/05/2025** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a assisté à une formation le 16/05/2025 dans le cadre des femmes élues.

- **Région Auvergne Rhône Alpes** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de son engagement à soutenir les communes dans l'organisation de leurs événements et manifestations, la Région Auvergne Rhône Alpes a mis en place un dispositif d'aide pour l'achat de barnums. Le barnum sera cédé à titre gratuit par la Région sous certaines conditions. Les élus donnent un avis favorable à cette proposition.

- **Pavoisement** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'occasion journée nationale de la résistance 27/05/2025 les drapeaux seront installés sur le fronton de la mairie.

- **Planning des salles** : Madame Alisson Ségealet informe le Conseil Municipal que le planning des salles pour les activités de Familles Rurales a été finalisé. Elle précise que les cours de gym du jeudi matin auront lieu à la salle de la Route Bleue à la place de la salle des Mûriers.

- **Chemin Rural de Davézieux à Thorrenc** : Madame Sylvie Franco et Madame le Maire expliquent au Conseil Municipal les points évoqués lors de la rencontre avec les communes de Thorrenc et Vernosc concernant le chemin Rural de Davézieux à Thorrenc. La commune de Thorrenc qui était prête à prendre en charge tous les frais liés à l'aménagement de cette voie ne le peut pas juridiquement puisqu'une commune ne peut agir sur une autre commune qu'à 50% du coût des travaux. La commune de Thorrenc devra donc abandonner le projet si la commune de Saint-Cyr ne participe pas.

- **Enquête publique** : Un Conseil Municipal spécial sera prévu pour voter l'enquête publique.